

A ne plus faire :

- Ne plus acheter des fournitures scolaires en plastique quand on a la possibilité de faire autrement.
- Ne plus jeter les déchets par terre.
- Acheter de manière responsable quand on a besoin.

Nos propositions pour aller plus loin : poursuivre et développer les efforts entrepris pour réduire le plastique dans notre cité scolaire et dans notre vie.

- Poursuivre les efforts initiés.

- Continuer à recycler le papier mais aussi le plastique dans les bannettes bleues ou sacs de recyclage présents dans les salles de cours et les déposer dans les conteneurs présents dans la cité scolaire.
- On rappelle que nous avons deux conteneurs dans le collège dans lesquels nous pouvons déposer nos papiers recyclables.
- On rappelle que Thierry Fiore s'occupe de recycler les objets d'écriture. 20 kg d'objets d'écriture recyclés rapportent 20 euros à l'association « sourire à la vie » qui s'occupe des enfants atteints d'un cancer à la Timone.

- Entreprendre collectivement de nouveaux efforts pour réduire la surconsommation de plastique :

- Choisir des affaires solides et sans plastique, c'est-à-dire fournitures écolo-responsables, on peut utiliser des éléments métalliques, cartonnés ou en bois, avoir des objets réutilisables (voir la liste de fournitures scolaires)... On peut utiliser ses affaires scolaires d'une année sur l'autre, et donc en prendre soin. Il faut privilégier le matériel rechargeable, réutiliser son cartable d'une année sur l'autre.
- Ramasser les déchets dans la cour. Punir les élèves qui jettent les déchets par terre, et leur faire remarquer que ce comportement est irrespectueux et dangereux pour la planète et pour nous.
- Continuer à sensibiliser les collégiens à consommer moins de plastique, notamment les jeux en plastique.
- Il faudra nous organiser avec les éco délégués pour mener des actions de ramassage des déchets dès le mois de Septembre.
- Faire un concours de spot publicitaire pour ne plus jeter de déchets par terre, recycler les objets plastiques quand cela est possible.
- Une réunion par trimestre pour faire le point sur ces problématiques, en lien avec le CVC.
- Veiller à ne pas utiliser de bouteilles en plastiques lors des événements comme le Cross ou les piques nique lors des sorties, chacun prendrait sa gourde. Eviter les ustensiles plastiques.
- Sensibiliser les parents d'élèves à cette problématique.

Cette charte collaborative a été élaborée et approuvée à l'unanimité par les élèves de la sixième 7.

L'établissement scolaire : collège Marseilleveyre représenté par M. Pierrisnard, principal s'engage à contribuer à la charte « Zéro déchet plastique » par le respect des prescriptions de la présente charte.

Fait à Marseille, le lundi 21/06/21

Les enseignants des classes DD du collège

Les élèves de la classe DD